Les Baronnies Provençales
Projet de Parc naturel régional

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL

N° 2012-01-08

Objet : Chèques cadeaux

Considérant l'excellent travail et la grande implication des agents du Syndicat Mixte des Baronnies Provençales tout au long de l'année 2011, le Président propose aux membres du Bureau d'offrir un carnet de chèques cadeaux d'une valeur de 100 € (cent euros) à chacun des agents.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau :

- **Approuve :** la proposition du Président
- **Décide :** que seront bénéficiaires de chèques cadeaux :

  - Charlotte BAS
  - Gilberte BREMOND
  - Aurélie CAROD
  - Olivier FAVRE
  - Amélie FROIDEVAUX
  - Marie-Laure GRAVELAT
  - Audrey MATT
  - Gwenaëlle PARISET
  - Charles RONZANI
  - Anne TARDY
  - Alexandre VERNIN
  - Romain VENOT

- **Habilite :** le Président à signer tout document relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Le Président,
Hervé RASCLARD